

*Avis aux
Entreprises*

Contrats Spéciaux
de **Formation**

Il est rappelé aux entreprises privées que la date limite de dépôt des demandes de financement relatives aux actions de formation planifiées au titre de l'année 2015 est fixée au plus tard pour le 30 juin 2015, et ce conformément au manuel de procédures des Contrats Spéciaux de Formation (CSF).

Pour plus d'informations :

DFCE, Intersection de la route BO 50 et RN 11, Sidi Mâarouf

Tél. : 05 22 63 45 16 – Fax : 05 22 78 71 72

Mél : dfce@ofppt.ma web: www.ofppt.ma

